

Le coût du service pour gérer vos déchets en 2015

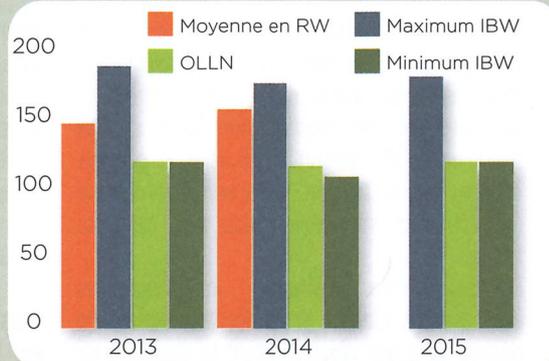
1) Production de déchets des ménages et leur gestion

Intercommunale du Brabant wallon - IBW
Commune d'Ottignies - Louvain-la-Neuve
31261 habitants

kg/an/habitant	Région wallonne	OLLN	Quel est le service de collecte et de traitement ?
	2014	2015	
Ordures ménagères	160,63	125,95	Collecte en porte-à-porte. Pour OLLN, cela comprend le tonnage des déchets organiques (9 kg/habitant et par an) valorisés en unité de biométhanisation
Déchets verts	71,62	77,30	Collectes sélectives en porte-à-porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	44,12	33,22	Collectes sélectives en porte-à-porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération-
Déchets inertes	98,62	88,26	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	32,21	36,95	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	53,35	52,38	Collectes sélectives en porte-à-porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,09	36,40	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,71	14,34	Collectes sélectives en porte-à-porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,72	8,56	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	5,99	7,67	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,34	11,03	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	526,4	492,06	

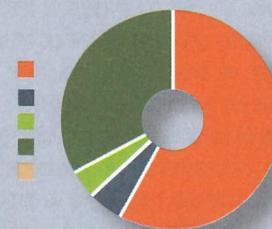
Evolution de la production d'ordures ménagères kg/hab/an

Années	Moyenne en RW	IBW		OLLN y compris organiques
		Minimum	Maximum	
2013	148,31	123,60	190,96	123,60
2014	160,63	113,80	179,51	121,22
2015	non communiqué	125,95	183,65	125,95



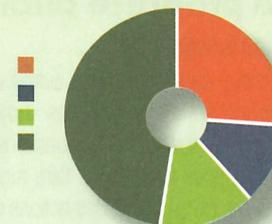
2) Coûts communaux à charge du citoyen en 2015

	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères y compris déchets organiques	27,27 €	58,37%
Gestion administrative	2,13 €	4,56%
Collectes sélectives et traitement	1,67 €	3,57%
Coûts liés au parc à conteneurs	15,50 €	33,18%
Action prévention	0,15 €	0,32%
Total	46,72 €	100,00%



3) Sources de financement

	en €	en %
Rentrées sacs payants	603.000,00	28,89%
Région wallonne (subside)	279.724,20	13,40%
Consommateurs (coût obligations de reprise - voir détail ci-dessous)	325.427,01	15,59%
Commune (taxe forfaitaire)	878.944,00	42,11%
Total	2.087.095,21	100,00%



Pour rappel, le service minimum comprend la collecte en porte-à-porte des ordures, des papiers-cartons, verres et PMC et le parc à conteneurs.

Détail de l'obligation de reprise

Déchets	Organisme de gestion	Coût/habitant €
Huiles usagées	VALORLUB	0,09
Huiles de friture	VALORFRIT	0
Piles	BEBAT	1,33
Emballages	FOST PLUS	5,50
Pneus	RECYTYRE	1,85
DEEE	RECUPEL	1,64

Pour tout renseignement, contactez le service
Environnement :
environnement@olln.be ou 010/43.62.50

Pour une ville durablement engagée dans la propreté



Photos de l'opération Be Wapp (avril 2016) à Ottignies - Louvain-la-Neuve

Au recto de ce document, nous vous avons présenté toute une série de chiffres relatifs aux tonnages et aux coûts de la collecte, du tri et du traitement des déchets ménagers et des encombrants. Ce rapport, établi selon le canevas imposé par la Région wallonne, communique des indications importantes, mais avec certaines limites :

Première limite, comment interpréter les comparaisons établies entre nos productions de déchets et celles qui présentent la moyenne de la Région wallonne ? A Ottignies-LLN, on collecte moins de PMC que dans le restant de la Région wallonne, cela veut-il dire qu'on en achète moins, qu'on en recycle moins, ou que l'on en jette plus dans les poubelles publiques... ?

Deuxième limite, tous ces chiffres, au demeurant fort intéressants, ne comportent toutefois pas d'informations relatives à la problématique de la propreté publique, chère à nombre d'entre vous.

La propreté publique, parlons-en...

A l'instar de nombreuses autres communes, nous utilisons au maximum nos moyens humains et matériels pour gérer ces questions de propreté. Par ailleurs, nous tentons de faire montre de créativité pour mettre en place des actions de sensibilisation. En avril dernier, des groupes de citoyens de notre Ville ont ramassé plusieurs mètres cubes de déchets lors de l'opération de nettoyage « Be Wapp », vaste campagne de nettoyage dans les quartiers organisée sous l'égide de la Région wallonne. Il faut y ajouter les déchets que certains habitants ramassent tout au long de l'année près de chez eux.

Ces actions sont d'une manière générale très bien perçues par la population, mais les résultats

obtenus sont considérés comme trop ponctuels dans la durée. En effet, dès le lendemain de l'action « Be Wapp », des habitants dépités nous ont signalé que les endroits qu'ils avaient nettoyés présentaient déjà de nouveau des déchets... Or, la répression de la délinquance environnementale pour constater les infractions et en assurer le suivi s'avère souvent longue et complexe.

C'est pourquoi nous souhaitons insister sur le fait que la propreté publique, c'est l'affaire de tous ! Ensemble, montrons l'exemple et faisons bouger les mentalités !

Pas de déchets ménagers dans les poubelles publiques

Plus de 500 poubelles sont présentes sur notre territoire, souvent proches d'arrêts de transports publics. Nous nous chargeons de les vider régulièrement (certaines d'entre elles sont vidées chaque jour de la semaine, parfois samedi compris, d'autres sont vidées une à deux fois par semaine). Malgré cette bonne organisation, trop souvent les poubelles débordent, et donnent le sentiment d'une commune malpropre...

Pour mieux vivre ensemble, voici un rappel pour un bon usage des poubelles publiques :

- Réservez-les aux petits déchets de rue : mouchoirs en papier, petits emballages, canettes, déjections canines soigneusement emballées...
- N'y déposez pas vos ordures ménagères, même en petite quantité.

Des papiers-cartons bien ficelés

Participer à la collecte sélective en déposant vos journaux, revues, magazines, enveloppes et cartons propres, secs, ni gras ni sales, c'est bien ! Améliorer les choses, c'est facile grâce à la collaboration de tout un chacun ! Ranger vos papiers-cartons dans une caisse en carton ou les ficeler soigneusement évite un éparpillement lors du moindre coup de vent, et facilite le travail des collecteurs. Merci pour eux !

Un trottoir nickel

Selon le Règlement de police, chacun est responsable de la propreté du trottoir bordant son immeuble ou son terrain. Il vous revient donc d'entretenir régulièrement votre trottoir, même s'il a été sali par d'autres.

Pas de mégots sur le trottoir

Jeter son mégot au sol constitue aussi une atteinte à notre environnement. De plus :

- Un mégot peut prendre jusqu'à 15 ans pour se détruire et pollue avec des métaux lourds (plomb, aluminium, fer) et des hydrocarbures ;
- Le ramassage de mégots coûte du temps à nos hommes et de l'argent au contribuable ;
- Un mégot peut également tuer des petits animaux par étranglement : oiseaux, poissons...

**Chaque petit geste compte
La propreté, c'est l'affaire
de tous !**